

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 89 (1962)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Résultats du concours de décembre  
**Autor:** Rms.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-232819>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Silhouette

L'aide de paroisse

## d'aujourd'hui

Quand le roi-Dieu créa la paroisse, il mit d'abord dans ce nouveau domaine un pasteur-jardinier ; puis fit un petit semis de paroissiens en leur recommandant de porter du fruit.

Dans le jardin paroissial, les plates-bandes étaient nombreuses et soignées : il y avait celle des enfants, c'était la plate-bande dite du dimanche. Elle était jolie à voir, variée, colorée : des fleurs par-ci, des fleurs par-là et des herbes folles en veux-tu en voilà. C'était la plate-bande préférée du pasteur-jardinier. Quand un paroissien zélé parlait d'arracher les petites herbes qui envahissaient les sentiers, il disait :

« Laissez, laissez, c'est si joli, et peut-être que les herbes folles fleuriront aussi, laissez jusqu'à l'automne ! »

Il y avait la plate-bande de la jeunesse, pleine d'imprévu et de surprises. On y plantait ceci, il y poussait cela. Les semis levaient dru, mais les giboulées leur étaient parfois fatales.

Nous ne saurions dire toutes les plates-bandes, celle du lundi, celle du jeudi ; il y en avait à perte de vue dans ce jardin qui s'agrandissait toujours.

Et les fleurs s'épanouissaient tout au long de l'année, quelques-unes tôt fanées, d'autres sur plants vivaces et bien enracinés.

Mais un jour, un vent froid souffla sur le jardin. Puis la sécheresse s'en mêla. Des plantes s'étiolèrent, baissèrent la tête et moururent.

D'autres succombèrent sous l'envahissement des mauvaises herbes venues on ne sait d'où !

Le roi du ciel vit tout cela. Il s'attrista, s'attendrit et envoya dans son

domaine une aide au jardinier solitaire qui pensait ne jamais suffire à tout.

Sans bruit, l'aide se mit à l'ouvrage. Elle ratissa ici, releva plus loin un plant qui s'anémiait, arrosa les buveuses, refit une clôture. Silencieuse, elle veilla ; tranquille, elle donna ses soins à des plantes qui semblaient prêtes à périr.

Tout au long des jours et des années, inlassable, infatigable, elle est à l'œuvre dans le jardin du Roi.

*Brigitte.*

## Résultats du concours de décembre

Une fois de plus la « grille originale » a joué un bon tour à nos concurrents. Sur 51 envois, cinq seulement portaient, au 2 horizontal le mot *Pus* : réponse juste. Evidemment la première lettre du mot n'étant pas donnée, le mot « Jus » s'imposait du premier coup à l'esprit. Certes le « jus » sort vite quand il est pressé, mais le « pus » ne sort-il pas plus vite encore ?...

Hélas, sur les cinq qui ont répondu juste à cette définition, deux ont commis d'autres fautes et notamment mis *mères* pour ogres, « déjeunent avec des petits »...

Un triple bravo donc à nos trois lauréats qui sont :

*Mme Johannot, Chailly sur Lausanne.*

*Mme Jeanne Cottier, Corseaux, (qui a mis « Pus » sur sa grille et « jus » en marge).*

*M. F. Schneider, Tolochenaz.*

Merci à tous ceux qui nous ont adressé des vœux et félicitations, nous y avons été très sensibles...

Et que chacun de nos motscroisistes songent à nous faire un abonné payant à côté de l'abonné gratuit auquel ils ont droit comme lauréat.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 janvier 1962, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

*rms.*